

MAIRIE  
3 rue du Commerce  
25660 MORRE  
☎ 03.81.81.25.27

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 MAI 2017 à 20H.00

### ELECTRICITE DES COMMUNS

Conformément aux clauses des baux signés avec les locataires :

PETETIN Daniel	logement A	bail depuis le 01/03/2014
L'HOSTI Michaël	logement B	bail depuis le 10/07/2011
	logement C	INNOCCUPE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire mandater par MME la Trésorière de Morre, les consommations E.D.F. des communs du bâtiment locatif, pour l'année 2016

comme suit :

Logement A = 52.81 €

Logement B = 55.02 €

### BAIL MATHEVON TRANSFERT WALTER

Suite à un courrier de M. MATHEVON, ce dernier prenant sa retraite professionnelle et louant une parcelle de terre à la commune de Morre avec bail au lieu dit « L'Essart » n° ZD 22 de 29a et 70 ca, désire résilier. M. MATHEVON ayant trouvé un successeur intéressé pour cultiver cette parcelle, demande à la commune de bien vouloir céder cette parcelle à M. WALTER Gauthier sis 1 chemin de la vaivre 25170 CHAZOY. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une nouvelle convention à compter du 01 juillet 2017.

### CONVENTION AVEC LA MEDIATHEQUE

Notre commune est signataire d'une convention avec la Médiathèque venant à échange. Il y a lieu d'en signer une nouvelle. Des échanges réguliers d'ouvrages ainsi que des expositions sont prêtés en complément des collections de la bibliothèque. A l'unanimité, le conseil municipal, accepte le renouvellement de cette convention.

### ACHAT CUISINIÈRE ET VAISSELLE POUR LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

À l'unanimité, les devis de la société BERSOT à BESANCON, sont retenus pour un montant de : 1 509.60 € TTC, comprenant : 1 cuisinière gaz de marque AMBASSADE DE BOURGOGNE Réf CMG830 et 554.14 € comprenant : 12 assiettes plates 240, 12 assiettes plates 200, 12 paires tasses Thé/déjeuner 18 cl, 24 flutes Napoli uni 951 15.5 cl, 60 fourchettes de tables Vieux Paris, 60 cuillères de table Vieux Paris, 120 cuillères café Vieux Paris, 60 couteaux à steak inox CHULETERO, 3 cuillères à servir VALMY inox, 1 ramasse couverts 4 compartiments, 2 couvercles ramasses couverts 4 compartiments, 1 panier de base maille 10X10mm

### ACHAT DE 13 LUMINAIRES – ECLAIRAGE PUBLIC

2/3 des 258 luminaires d'éclairage public sont à changer sur la commune du fait qu'ils sont à lampes au mercure et qu'il devient impossible de trouver des pièces de rechange. Il est proposé de continuer ce changement par le Chemin du Pautey et le lotissement Sous-Bois qui a un équipement ancien.

A l'unanimité, il est décidé de retenir le devis présenté par l'entreprise BALANCHE à Mamirolle, pour un montant 6 716.40 € TTC, à savoir : fourniture et pose de 10 ensembles luminaires, crosse et boîtier de protection de marque Eclatec modèle MURENA et 3 ensembles luminaires de marque Eclatec modèle TEXTO et d'autoriser le Maire à déposer

un dossier de demande de subvention au SYDED et à signer tout document s'y rapportant.

## VOIRIE

Il y a lieu de reprendre les délibérations concernant la voirie, des devis ont été demandés concernant :

Réfection de la placette du Pommeret pour un montant de 5 206.20 € TTC comprenant : scarification et mise en forme à l'aide de tout venant, fourniture et mise en œuvre d'enrobé réalisation d'un fossé de 40 cm de profondeur pour écoulement des eaux pluviales.

Création d'une place handicapée en enrobé pour la bibliothèque pour un montant de 1 560.00 € TTC. Création d'une place handicapée en enrobé à côté de l'église pour un montant de 600.00 € TTC. Réfection Rue des Erables pour un montant de 1 260.00 € TTC. Mise en place d'un enrobé sur le trottoir devant les accès maison rue du Parousot pour un montant de 5 154.00 € TTC. Réfection d'une tranchée en enrobé dégradé Route de Maïche pour un montant de 337.50 € TTC. Réfection du chemin de l'Ardoisière, préparation avant pose d'enrobé pour un montant de 23 316.00 € TTC. Rue de St Fort fourniture et pose de bordures T2 mise en forme d'enrobé pour un montant de 5 338.44 € TTC.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir ces offres.

Suite au glissement de terrain rue du Lieutenant Vallet, une expertise géotechnique a été réalisée en décembre 2016 par B3G2 pour un montant de 3 744.00 € TTC. Afin de donner suite au rapport, les devis du bureau d'étude BEJ, pour la levée topographique d'un montant de 720.00 € TTC, ainsi que le montant prévisionnel des travaux s'élève à 60 696.00 € TTC. Le montant de la rémunération est forfaitaire soit 3 750.00 € TTC. Le conseil municipal à l'unanimité retient ces offres.

## REFECTION DE VOIRIE

La commission a étudié les différents travaux de réfection de voirie et des devis ont été demandés concernant :

La partie base de la rue du Commerce entre le passage protégé et la bibliothèque pour un montant de 15 763.20 € TTC, Rue de St Fort côté Mairie pour un montant de 18 696.00 € TTC, Entrée du village côté Pharmacie montant de 13 692.00 € TTC. A l'unanimité le conseil municipal accepte ces dépenses.

### Pour information

- ✓ Le site internet est lancé suite à sa 1<sup>ère</sup> réunion.
- ✓ Le Centre de Loisirs débutera le 10 juillet pour 3 semaines et dernière semaine d'août, un camp d'ados partira au Lac de Serre-Ponçon.
- ✓ La fête du village se tiendra le 01 juillet 2017.
- ✓ Réunion de la commission Ad hoc, après ouverture des 5 plis, infructueux, la commission relance une nouvelle annonce dans l'Est Républicain et le BOAMP.

LE MAIRE  
CAYEUX - Michel

